

Communiqué de presse

Bayonne, le 15 novembre 2022

RÉSULTATS DU CHALLENGE DE LA MOBILITÉ 2022



887 salariés, issus de 54 entreprises, administrations, associations ou établissements scolaires du territoire ont participé à l'édition 2022 du Challenge de la mobilité, du 20 au 26 juin derniers.

L'objectif du Challenge de la mobilité est d'inciter les salariés à privilégier les modes alternatifs à la voiture individuelle pour leurs déplacements domicile/travail : vélo, marche, transports en commun, covoiturage, etc. Et ce, afin d'insuffler un changement durable de comportement.

54 établissements et 887 participants ont participé à la 11ème édition du Challenge, réalisant au total 94 885,10 kilomètres. Les modes de déplacements privilégiés ont été le vélo (30%), covoiturage (35%) et les transports en commun (8%).

LES LAURÉATS

- Catégorie des moins de 20 salariés : DIET ETHIQUE Sud-Ouest à Anglet
- Catégorie de 20 à 99 salariés : GRDF à Bayonne
- Catégorie de 100 à 499 salariés : Clinique AGUILERA Ramsay Santé à Biarritz qui remporte également le trophée de la région Nouvelle Aquitaine qui lui sera remis par l'ADEME
- Catégorie des plus de 499 personnes : LAUAK à Ayherre

Les lauréats ont gagné un vélo pliant à assistance électrique, et un Pass 5 jours TXIK TXAK utilisable sur l'ensemble du réseau.

LE SAVIEZ-VOUS ? Le Plan de Mobilité Pays Basque-Adour ambitionne de passer de 77% des déplacements réalisés en voiture à 52% en 2030. Objectif sous-tendu par une augmentation des parts modales des transports en commun (de 4 à 11%), du vélo (de 1 à 8%) et de la marche (de 15 à 25 %).

Contact presse :

Bénédicte Saint-André : 06 84 07 25 22
b.saint-andre@communaute-paysbasque.fr